

accidentelles qu'elle peut subir (passage des hommes, neige, vent, etc.). Mais lorsque ces divers facteurs conduiraient à donner aux chevrons une section trop forte, il ne faudrait plus constituer ce pan de comble à l'aide d'un simple chevronnage; il faudrait recourir à d'autres combinaisons; les chevrons doivent toujours être des bois de faible équarrissage.

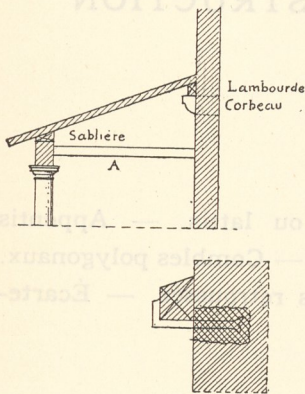


Fig. 340. — Comble en appentis.

Ceci, d'ailleurs, n'est praticable que pour l'appentis : on comprend en effet que les chevrons peuvent reposer ici directement sur deux lignes d'appui : au bas, une pièce dite *sablère*, au haut, une *lambourde*, celle-ci posée contre le mur supérieur et supportée soit par des *corbeaux* ou *consoles* en pierre, soit par des corbeaux en fer scellés de distance en distance (fig. 340). Les chevrons ne doivent pas en effet être engagés dans le mur d'appui, dont ils détruiraient la solidité.

Cette disposition très simple est en effet possible, parce que *l'appentis ne pousse pas*, contrairement à une opinion très fréquente mais erronée. Si, dans la figure théorique de notre appentis, vous admettez que la *lambourde* soit bien attachée au mur, et que les chevrons soient bien attachés à la lambourde, il vous est facile de voir que le seul mouvement que pourrait faire la toiture sous l'action de son poids propre et des charges accidentelles, serait un mouvement *de rotation* autour de la lambourde prise comme charnière. Bien loin donc de tendre au renversement du mur bas, ce mouvement tendrait à le ramener vers le centre de l'édifice : c'est le contraire d'une poussée. Si, par conséquent, vous avez des craintes pour la stabilité du mur bas, ce n'est pas un *tirant* qu'il vous faudra en A, ce sera un *étrésillon*. Ainsi, un